Le combat pour l'efficacité régionale M3

Des politiques régionales mieux évaluées et plus A7

économes

Rapport Compte administratif

## Rapporteur:

Monsieur François PINTE

### Résumé:

Ce rapport a pour objet d'exposer l'état d'exécution du budget 2016, tant au plan pluriannuel qu'annuel. Il rapproche, en recettes et en dépenses, les prévisions budgétaires et les réalisations de l'exercice permettant ainsi de mesurer et d'analyser les écarts. Il retrace par ailleurs l'ensemble des opérations de gestion de la dette et de la trésorerie. Enfin, en intégrant les résultats de l'exercice, il établit les principaux indicateurs budgétaires (volume des restes à payer, encours de dette, solde d'épargne) et en mesure l'évolution.

### Territoires concernés :

# REGION PAYS DE LA LOIRE

Ce rapport a pour objet d'exposer les principaux résultats budgétaires et comptables de l'exercice 2016, tant au plan de la gestion pluriannuelle qu'au niveau des réalisations annuelles, en dépenses comme en recettes. Il propose, à cet effet, une photographie de la situation financière de la Région au travers des grands équilibres que constituent l'épargne, l'endettement et les restes à payer. Il fournit enfin une lecture des secteurs d'intervention de la Région pour l'exercice écoulé.

Avant de détailler point par point les différents aspects de cette analyse, il convient d'en dresser d'abord les principaux enseignements. Pour rappel, l'audit financier réalisé par le cabinet international EY sur la période 2010-2015 à la demande du nouvel exécutif avait dégagé un certain nombre de constats tendant à démonter une certaine dérive dans la trajectoire financière de la collectivité notamment du fait d'une croissance continue des dépenses de fonctionnement et d'un niveau des dépenses d'investissement difficilement soutenable au regard des capacités financières réelles de la collectivité dans une période de restriction des ressources. En effet, les dépenses d'investissement ont été en moyenne de 584 M€ sur la période 2013/2015. Cet emballement de la dépense se constate au demeurant à travers la croissance simultanée des autorisations de programme (plus de 4 Md € entre 2010 et 2015 en reprenant les engagements non budgétés contre 2,8 Md € entre 2004 et 2009), l'accroissement considérable de la dette (+ 537 M€) et l'augmentation très forte des restes à payer (+ 980 M€). Cette tendance n'était pas inéluctable comme le montre à cet égard la capacité de désendettement nettement plus faible de plusieurs régions, dont la Bretagne, en 2015 (1,8 année pour la Haute-Normandie, 3 années pour l'Aquitaine, 3,1 années pour le Centre, 4 années pour l'Auvergne et la Bretagne, 4,1 années pour Midi-Pyrénées contre 5,4 pour les Pays de la Loire). Le cabinet EY, montrait en 2016, qu'en prolongeant les tendances des dernières années, la région des pays de la Loire serait à 14,1 années de capacité de désendettement en 2021, soit à un niveau tout à fait insoutenable.

Aussi, la nouvelle majorité régionale s'est donnée la priorité d'une plus grande responsabilité budgétaire, définissant pour la collectivité une nouvelle trajectoire financière conjuguant rigueur, responsabilité et ambition, fondée sur 6 axes :

- la diminution progressive du recours à l'emprunt pour casser le rythme de progression de la dette,
- la stabilisation de sa capacité de désendettement à hauteur de 7 années en fin de mandature,
- la réalisation de 100 millions d'euros d'économies de fonctionnement en cumulé sur le mandat,
- le maintien d'un haut niveau d'épargne brute à hauteur de 250 millions d'euros,
- la réduction progressive du montant des dépenses d'investissement sur le mandat pour atteindre une cible de 450 M€ en moyenne sur le mandat,
- le non recours au levier fiscal sur la durée du mandat 2016-2021.

Au terme de ce premier exercice de la mandature, les grandes masses du compte administratif 2016 reflètent le tracé de la nouvelle trajectoire financière adoptée par l'actuelle majorité autour des six axes, qui sont pleinement respectés dès le budget 2016, premier budget de la mandature, voté les 14 et 15 avril 2016. L'exécution du budget 2016 montre que les engagements pris ont été tenus.

Ainsi, on peut noter les résultats suivants :

- la diminution progressive du recours à l'emprunt pour casser le rythme de progression de la dette : le recul en 2016 est significatif, l'emprunt d'équilibre souscrit s'établissant à 220 M€, soit -25 % par rapport au 291 M€, de 2015 marquant ainsi une rupture nette avec l'accroissement constaté sur la période 2010-2015 ;
- la réalisation d'économies de fonctionnement : les dépenses de fonctionnement, à périmètre constant (hors plan national 500 000 formations d'un montant de 21,45 M€ financé par l'Etat), ont diminué de 9,5 millions d'euros entre 2015 et 2016 (et même de 14,1 M€ en intégrant les frais financiers) ;
- le maintien d'un haut niveau d'épargne brute, se situant à 283 M€ en 2016 contre 266 M€ en 2015, permettant d'accroître l'autofinancement de l'investissement ;
- la réduction du montant des dépenses d'investissement, hors remboursement du capital de la dette : 553 M€ en 2016 contre 596 M€ en 2015 ;
- une capacité de désendettement maîtrisée, à 5,5 années fin 2016 (5,4 années en 2015) ;
- le non recours au levier fiscal en 2016.

Dès lors, la Région affiche un net recul de ses dépenses réelles : -6% par rapport au niveau atteint en 2015 pour se situer à 1 475 M euros en 2016 contre 1 563 M euros en 2015. Sur la seule section de fonctionnement, les dépenses réelles affichent, hors frais financiers, un recul de 1,4% par rapport à 2015. En investissement, la maîtrise des volumes budgétaires se concrétise par une réduction de la voilure sur les dépenses d'équipement brut de -7% entre 2015 et 2016, soit - 42,9 M€.

Les ressources régionales perçues en 2016 font état d'une prédominance marquée des recettes fiscales (55% des recettes réelles perçues en 2016 hors gestion active de la dette), qui ne présentent par ailleurs pas de réelle dynamique de leurs bases. La contrainte pesant sur ces ressources est d'autant plus accentuée que les concours financiers de l'Etat, approvisionnant la Région à hauteur de 20% des recettes réelles, connaissent une nouvelle fois un infléchissement significatif (-9%), confirmant la tendance observée depuis 2010 où un 1/3 du montant de dotations que la Région percevait alors en 2010 lui a ainsi été amputé (143 M€). Cependant, on constate que les recettes réelles de fonctionnement affichent une hausse de + 2% entre 2015 et 2016, principalement liée au dynamisme des recettes de politiques publique (13%).

Concernant la gestion de la dette, conformément aux objectifs tracés par la nouvelle majorité, les résultats constatés fin 2016, sont encourageants à double titre :

- d'une part, le recul du recours à l'emprunt est significatif, l'emprunt d'équilibre souscrit en 2016 étant de 220 M€, soit un recul de 25% par rapport à 2015, marquant ainsi une rupture nette avec l'accroissement constaté sur la période 2010-2015 ;
- d'autre part, l'augmentation du stock de dette progresse de +9%, cependant cette hausse est en deçà de la croissance moyenne annuelle constatée sur la période 2010-2015 marquée par des évolutions conséquentes (14% en 2013, 11% en 2014 et 13% en 2015).

L'annuité de dette en capital s'est établie en 2016 à 90 M€, affichant ainsi une réduction de 30% par rapport à 2015 (128 M€).

En parallèle, l'exercice 2016 reflète la volonté forte de la Région de réorienter son encours vers une dette plus performante, diversifiée, avec un emprunt de 30 M€ à taux zéro (2% de l'encours total) souscrit auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Elle est au surplus davantage sécurisée avec la décision de surpondérer le recours aux emprunts à taux fixes où dans un contexte de recul historique des taux, des taux fixes performants compris entre 0,6% et 1,13% ont pu être intégrés.

Ces efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement conjugués à un dynamisme sur les recettes, ont permis d'infléchir significativement en 2016 la tendance à la dégradation du solde d'épargne brute, celle-ci affichant une hausse de 17 M€, soit +7% par rapport à 2015, passant de 266 M€ à 283 M€ (+7%).

Complété par une stratégie en matière d'investissement, compatible avec la trajectoire financière, les résultats ainsi obtenus ont permis d'accroître de 10 points le taux d'autofinancement passant à 62%, contre 52% en 2015 et de réduire d'autant le besoin de recours à l'emprunt. En dépit d'une nouvelle hausse de l'encours (et du taux d'endettement), la variation annuelle de la dette affiche fin 2016 un net ralentissement, passant de 163 M€ à fin 2015 à 130 M€ à la clôture de l'exercice (-20%).

Le détail de l'ensemble de ces éléments vous est présenté ci-après.

## I. Les autorisations de programme et d'engagement (annexe 1)

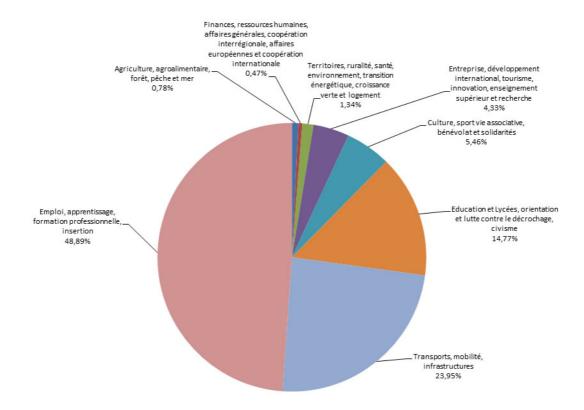
Cette inflexion globale de la trajectoire financière de la collectivité s'inscrit dans une perspective pluriannuelle plus responsable et plus soutenable, au regard du stock de restes à payer détaillés au point infra.

Les autorisations pluriannuelles votées par l'assemblée régionale pour 2016 se sont élevées à 1 472,32 M€ dont 604,15 M€ en autorisations d'engagement (fonctionnement) et 868,17 M€ en autorisations de programme (investissement). Les affectations ont atteint, en cumulé et toutes sections confondues, un montant de 1 362,54 M€, équivalant à 92,5 % des votes, réparties en 570,25 M€ d'autorisations d'engagement (soit 94 ,4 % des votes) et 792,29 M€ d'autorisations de programme (représentant 91,3 % des dotations ouvertes sur cette section).

# 1. Les affectations sur autorisations d'engagement (fonctionnement)

Le volume global affecté a atteint en 2016 570,25 M€ contre 699,18 M€ pour l'exercice 2015, soit une baisse de 18,4 %.

Le graphique suivant détaille la répartition des autorisations d'engagement affectées par commission sectorielle :



La Commission Emploi, apprentissage, formation professionnelle, insertion a ainsi concentré plus de 49 % des affectations de la section de fonctionnement avec un cumul affecté à hauteur de 278,84 M€, dont 130 M€ au titre de la politique de l'apprentissage, essentiellement pour le fonctionnement du dispositif et 101,5 M€ au titre de la formation professionnelle continue.

Le deuxième secteur en terme de volume d'affections est celui des transports, de la mobilité et des infrastructures, affichant au 31 décembre 2016, 24 % des affectations de fonctionnement pour un montant de 136,48 M€, essentiellement affectés au fonctionnement du réseau de transport régional (135,67 M€), en baisse de 14 M€ par rapport à l'exercice précédent.

Parallèlement 84,16 M€ ont été affectés à la Commission Education et lycées, orientation et lutte contre le décrochage, civisme, principalement au fonctionnement des lycées publics (33,94 M€) et des établissements privés sous contrat d'association (34,66 M€).

Ces trois secteurs cumulés représentent, ainsi, à eux seuls, près de 88 % du total affecté en section de fonctionnement.

Vient ensuite le domaine de la culture, de la vie associative, du bénévolat et des solidarités avec un montant cumulé d'affectations de 31.13 M€.

24,69 M€ ont, par ailleurs, été déployés en faveur de l'entreprise, du développement international, du tourisme, de l'innovation, de l'enseignement supérieur et de la recherche, dont 5,76 M€ ont été déployés en faveur de la recherche.

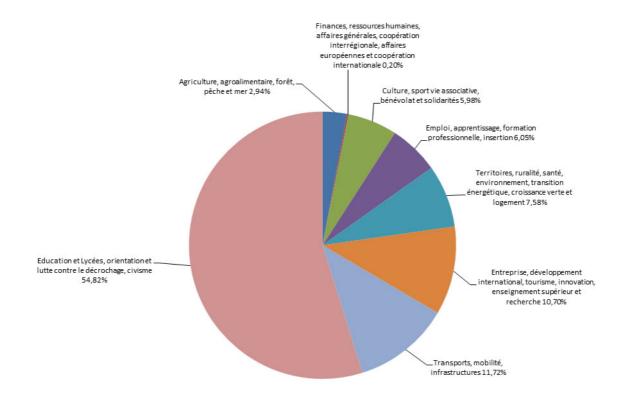
Un volume de 7,64 M€ a également été réservé à la Commission Territoires, ruralité, santé, environnement, transition énergétique, croissance verte et logement, dont 4,7 M€ ont été dédiés au seul secteur de l'environnement.

Enfin, 4,44 M€ d'autorisations d'engagement ont enfin été ouvertes en faveur de l'agriculture, l'agroalimentaire, la forêt, la pêche et la mer dont plus de 4 M€ pour la seule politique alimentation et agriculture.

#### 2. Les affectations sur autorisations de programme (investissement)

Au titre de l'exercice 2016, un volume global d'autorisations de programme de 868,17 M€ a été voté par l'assemblée régionale. Les affectations ont atteint un montant cumulé de 792,29 M€, représentant ainsi 91,3 % des dotations ouvertes.

Le graphique ci-dessous détaille la répartition de ces autorisations par commission sectorielle :



Avec près de 55 % des autorisations de programme votées, le premier secteur reste celui de l'éducation et des lycées, de l'orientation et de la lutte contre le décrochage, et du civisme, rassemblant à lui seul 433,60 M€ de l'investissement régional réservé à l'enseignement secondaire, avec majoritairement 384,70 M€ pour les travaux dans les lycées publics.

Deuxième domaine, celui des transports, de la mobilité et des infrastructures a recueilli en 2016, près de 12 % des affectations d'autorisations de programme de l'exercice : 92,72 M€ y ont ainsi été affectés, contre 67,07 M€ sur l'exercice précédent, soit une progression nette de plus de 38 %.

Le volet de l'entreprise, du développement international, du tourisme, de l'innovation, de l'enseignement supérieur et de la recherche vient ensuite au troisième rang, avec 10,7 % des affectations de programme de l'exercice. 85,45 M€ ont ainsi été réservés à ce secteur avec notamment 21 M€ en faveur de l'enseignement supérieur.

La politique en faveur des territoires, de la ruralité, de la santé, de l'environnement, de la transition énergétique, de la croissance verte et du logement représente, pour sa part, un volume affecté à hauteur de 60,54 M€ dont près de 19 M€ dédiés au développement et à l'animation des territoires.

Au titre de l'emploi, de l'apprentissage, de la formation professionnelle et de l'insertion, a été affecté un montant global de 47,86 M€ d'autorisations de programme, principalement au titre des dépenses d'investissement dans les centres de formation d'apprentis (44,96 M€).

Dans le secteur de la culture, de la vie associative, du bénévolat et des solidarités, près de 47,29 M€ ont été réservés, avec notamment plus de 38 M€ en faveur des équipements structurants d'intérêt régional.

Enfin, 23,23 M€ ont été dédiés au domaine de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la pêche et la mer dont 60 % réservés au programme agriculture et développement durable.

## II. Les dépenses de fonctionnement et d'investissement (annexe 2)

## 1. Les dépenses de fonctionnement diminuent à périmètre constant

En fonctionnement, les mandatements de l'exercice 2016, incluant les mouvements d'ordre relatifs essentiellement aux écritures comptables, ont atteint en cumulé, un montant de 1 099,36 M€. Hors mouvements d'ordre, les mandats émis se sont élevés à 812,88 M€, se répartissant comme pour l'exercice 2015 en 75 % de dépenses de politiques publiques soit 610,62 M€ et 25 % au titre des charges communes d'administration générale et des intérêts de la dette pour un montant de 202,26 M€.

Globalement, les dépenses de fonctionnement ont progressé de 7,61 M€ par rapport à l'exercice précédent, soit une faible hausse de 0,9 % alors qu'elle était de 2,5 % entre 2014 et 2015.

Cependant, à périmètre constant, les dépenses de fonctionnement (hors Plan national 500 000 formations d'un montant de 21,45 M€ financé par l'Etat), ont diminué de 9,5 M€ entre 2015 et 2016 (et même de – 14,1 M€ en intégrant les frais financiers et les fonds européens).

#### Analyse par secteurs de politique publique

En fonctionnement, les dépenses relatives aux différentes politiques publiques représentent un volume de 610,62 M€.

Le volet de l'emploi, de l'apprentissage, de la formation professionnelle et de l'insertion représente 50,71 % de ce montant, constituant, à ce titre, le premier poste de mobilisation des crédits sur cette section. Des dépenses principalement déployées en faveur de la formation professionnelle continue pour un montant de 137,18 M€, avec notamment 21,45 M€ dédiés au plan national 500 000 formations, et de l'apprentissage, pour un montant de 126,43 M€, via principalement les aides au fonctionnement des centres de formation d'apprentis et les aides aux employeurs. Elles comprennent également les aides au fonctionnement des formations sanitaires et sociales pour 43,15 M€.

En matière de transports, de mobilité et des infrastructures, ils représentent près d'un quart des dépenses de fonctionnement de l'exercice avec un volume, similaire à celui de l'exercice précédent, de 150,06 M€ consacrés pour l'essentiel au fonctionnement du réseau de transport régional, via la contribution mensuelle au fonctionnement de la SNCF.

Concernant l'éducation et les lycées, l'orientation et la lutte contre le décrochage, et du civisme, ils occupent, ensuite, la troisième place avec une mobilisation de 80,26 M€ de crédits de paiement, représentant plus de 13 % des dépenses réelles de politique publique inscrites en section de fonctionnement.

Les dépenses relatives à ces trois volets prépondérants représentent ainsi à eux seuls 88,4 % du total des crédits de fonctionnement consommés en 2016 pour un volume de près de 540 M€.

Le domaine de la culture, de la vie associative, du bénévolat et des solidarités recouvre pour sa part 29,99 M€ de dépenses relatives principalement au domaine de l'action culturelle, pour un volume de 16,45 M€, et à la politique sportive régionale pour 7,18 M€.

Par ailleurs, 27 M€ ont été consacrés à l'entreprise, au développement international, au tourisme, à l'innovation, à l'enseignement supérieur et à la recherche.

Le domaine des territoires, de la ruralité, de la santé, de l'environnement, de la transition énergétique, de la croissance verte et du logement représente pour sa part un volume mandaté de 7,22 M€ dont 4,17 M€ à destination de l'environnement et 1.67 M€ au titre de la politique de la santé.

Enfin, dans la thématique de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la pêche et de la mer, 3,75 M€ ont été mandatés en faveur notamment de la politique agriculture et développement durable ainsi que de l'alimentation, la qualité et l'industrie agro-alimentaire.

## Les charges de personnel, de structure et de gestion sont maîtrisées

Avec un volume recensé de 202,26 M€, en baisse de 0,44 M€ par rapport à l'exercice 2015, les dépenses gérées hors programme représentent, en 2016, 25 % des crédits de fonctionnement consommés et comprennent principalement :

- les charges de personnel et frais assimilés, arrêtés à hauteur de 136,82 M€ dont 89,38 M€ pour les personnels des lycées. Ces dépenses ont connu une progression de 1,21 M€ entre exercices, soit une variation de + 0,9 % contre +3,2 % pour l'exercice précédent. Ce secteur a parallèlement généré un montant de 1,35 M€ de recettes, correspondant principalement à des remboursements sur rémunérations ou quote-part des agents sur les ventes de chèques déjeuners.
- les frais financiers, constitués de la charge de la dette et des frais de trésorerie, ont atteint un montant de 29,12 M€ représentant ainsi 3,5 % des dépenses réelles de la section de fonctionnement (contre 4 % pour l'exercice précédent). Cette dépense a baissé de 3,57 M€ par rapport à 2015 soit un écart de 10,9 %.

Outre les charges de logistique et de structure, les autres charges communes concernent principalement :

- les frais de fonctionnement de notre assemblée pour 4,54 M€ ;
- les frais de fonctionnement du Conseil économique, social et environnemental régional pour 1,81 M€;
- les actions de communication pour 3,92 M€;
- les provisions pour dépréciation des actifs circulants pour 2,82 M€.

## 2. Les dépenses d'investissement baissent de 44 M€

En section d'investissement, les mandatements de l'exercice 2016 ont atteint un montant total de 977,87 M€. Hors mouvements d'ordre, ils se sont élevés à 662,24 M€, répartis comme suit :

- 553,44 M€ au titre des politiques publiques ;
  - Dont 536,05 M€ au titre des politiques publiques gérées en autorisations pluriannuelles
  - Dont 17,39 M€ au titre des dépenses gérées en crédits de paiement annuels
- 17,39 M€ au titre des dépenses hors politiques publiques ;
- 89,66 M€ de remboursements de capital ;
- 19,14 M€ d'opérations de trésorerie.

Globalement, le niveau des dépenses d'investissement de la Région a diminué de 81,70 M€ par rapport à 2015 soit une baisse conséquente de 11,27 %.

En excluant la gestion de la dette, les dépenses de gestion des fonds européens ainsi que les charges générales de la collectivité, les dépenses d'investissement relatives aux politiques publiques ont baissées de 7,60 % par rapport à 2015 pour un volume de - 44,08 M€.

Des montants significatifs ont été déployés sur la politique des territoires, de la ruralité, de la santé, de l'environnement, de la transition énergétique, de la croissance verte et du logement. Ce secteur prend en effet la première place en terme de volume de dépenses d'investissement avec près de 24 %. Il a vu ses dépenses évoluer de + 17,15 % notamment au titre du programme de développement et d'animation des territoires. C'est un total de 126,57 M€ qui a été mandaté sur ce secteur.

Le secteur de l'éducation et des lycées, qui représente 23,3 % des dépenses d'investissement de l'exercice pour un total de plus de 125 M€, connaît également une augmentation avec un effort supplémentaire global de 4,72 M€, en faveur notamment des subventions d'investissement versées aux établissements privés sous contrat d'association (+ 7,69 M€) et de l'informatisation des lycées (+ 1,34 M€).

Par ailleurs, deux domaines continuent de constituer les principaux postes d'investissement régional : celui des transports, de la mobilité et des infrastructures et celui de l'entreprise, du développement international, du tourisme, de l'innovation, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Pour l'exercice 2016, ces quatre grands secteurs ont représenté près de 89 % des dépenses réelles de politiques publiques d'investissement, soit un total de 465,12 M€.

Notons par ailleurs une augmentation significative des dépenses d'investissement à destination des centres de formation d'apprentis qui ont progressées de près de 30 % avec une hausse de 4,21 M€.

Ces dépenses d'équipement ont été autofinancées à hauteur de 80,53 % par le biais d'une épargne brute, établie à 283,25 M€ et de recettes propres d'investissement arrêtées à hauteur de 148,45 M€.

## Charges communes aux différentes politiques

Avec 107,05 M€, les charges communes représentent 16,16 % du total des dépenses réelles d'investissement. Elles sont surtout constituées de 89,66 M€ d'amortissement du capital de la dette, en baisse de 38,44 M€ par rapport à l'exercice 2015 au cours duquel la collectivité avait remboursé un emprunt obligataire de 80 M€.

Elles comprennent également le remboursement du prêt à taux zéro pour la relance du Fonds de compensation de la TVA (FCTVA) à hauteur de 5,16 M€ et les dépenses de gestion du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) pour 10,02 M€.

## 3. Les restes à payer (annexes 3) intègrent désormais la dette cachée

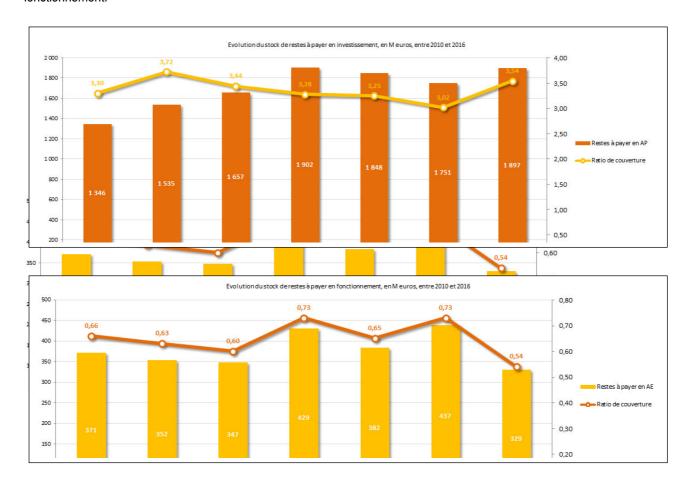
L'inflexion très nette des dépenses de la collectivité s'inscrit dans une perspective pluriannuelle plus responsable et plus soutenable, au regard du stock de restes à payer.

Ainsi, pour les dépenses dont le profil d'exécution s'étend sur plusieurs exercices budgétaires, la Région recourt à une gestion pluriannuelle de ses engagements financiers : les autorisations de programme (AP) pour la section d'investissement, et autorisations d'engagement (AE) pour la section de fonctionnement, constituent ainsi la limite supérieure autorisée pour l'engagement de ces dépenses pluriannuelles.

La réglementation impose ainsi un suivi annuel du ratio prudentiel de couverture des AP et AE qui rapporte le stock des AP et AE restant à apurer au montant global de crédits budgétaires mandatés au cours de l'exercice considéré.

Si en 2016 la Région affiche, en section de fonctionnement, un recul significatif de son stock de restes à payer, se situant à 329,26 M€ en fonctionnement, le volume apuré en investissement n'en demeure pas moins conséquent, à hauteur de 1 896,75 M€. Un effort conséquent d'apurement a été conduit permettant d'annuler certaines affectations devenues caduques à hauteur de 177,82 M€ dont plus de 110 M€ pour la section d'investissement. Néanmoins, les rattrapages qui ont dû être opérés sur des engagements pris sous l'ancienne mandature mais partiellement intégrés sur le plan budgétaire suite à l'audit financier conduit par le cabinet Ernst & Young sont venus tempérer les résultats et les efforts menés sur 2016 (+ 479 M€ d'opérations de rattrapage des engagements pluriannuels en investissement qui n'avaient pas été votés par l'ancienne majorité). Le choix de la sincérité budgétaire, en intégrant le volume de la dette cachée, génère une augmentation de + 146 M€ des restes à payer.

Dès lors, au 31 décembre 2016, les restes à payer sur opérations affectées (désignant les paiements susceptibles d'intervenir du fait d'engagements pris par la collectivité) ont atteint, tous exercices confondus, un stock de 2 226,02 M€ faisant dès lors apparaître une augmentation des restes à payer d'investissement de 8,3 % et une baisse de 24,7 % en fonctionnement.

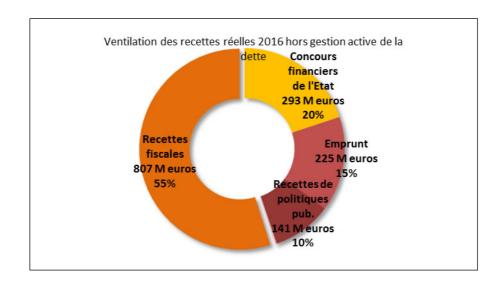


En 2016, le ratio de couverture des autorisations (qui mesure la durée résiduelle nécessaire au financement des restes à payer) s'est élevé à 1,94 année toutes sections confondues. Il se décompose comme suit : 3,54 années en investissement et 0.54 année en fonctionnement.

Il convient par ailleurs de rappeler que ces restes à payer doivent s'apprécier au regard des restes à percevoir. C'est ainsi le cas pour les prêts et avances remboursables accordés par la Région et pour lesquels la créance restant due au 31 décembre 2016, tous dispositifs confondus, s'élève à 38,36 M€.

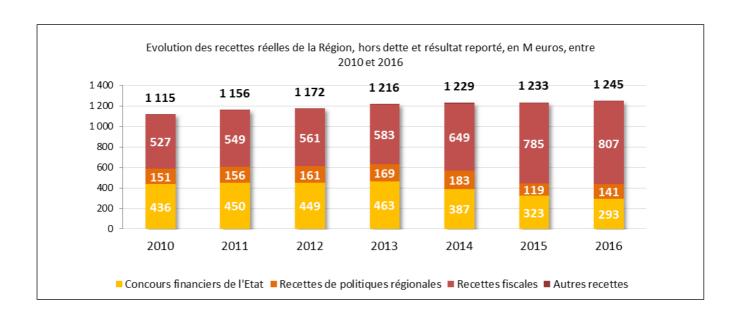
### III. Les recettes (annexe 4)

Les ressources régionales perçues en 2016 font état d'une prédominance marquée des recettes fiscales (55% des recettes réelles perçues en 2016 hors gestion active de la dette), conséquence des réformes successives mises en œuvre sous les deux derniers quinquennats. Des nouvelles recettes fiscales qui, en plus de ne pas faire ressortir une réelle dynamique de leurs bases (telles que les impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux ou la taxe intérieure sur la consommation de produits énergétiques) ne sont pour l'essentiel pourvues d'aucun pouvoir de modulation de taux (ce qui est notamment le cas de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises ou du produit du fonds national de garantie individuelle de ressources).



Les ressources régionales apparaissent d'autant plus sous contraintes que les concours financiers de l'Etat, approvisionnant la Région à hauteur de 20 % des recettes réelles perçues en 2016 (293 M€), connaissent une nouvelle fois un infléchissement significatif (-9%), toutes sections confondues par rapport au niveau atteint en 2015 (323 M€).

Un constat qui tend à s'amplifier et qui fait écho au recul drastique des dotations et concours financiers observé depuis 2010 : un tiers (143 M€) du montant de dotations que la Région percevait alors en 2010 (436 M€) lui a ainsi été amputée.



Une évolution qu'illustre parfaitement le recul du produit de la dotation globale de fonctionnement, amputée depuis 2014 de sa part dite péréquation, et qui s'inscrit plus largement dans le cadre de la participation des collectivités à l'effort de redressement des comptes publics. Une conjoncture qui tend incontestablement à accroître la dépendance et la sensibilité de cette ressource aux contraintes budgétaires de l'Etat.

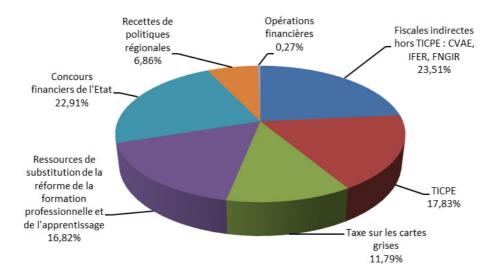
Ainsi, les recettes réelles totales de l'exercice 2016 se sont élevées à 1 737,06 M€ (et 2 339,17 M€ si l'on inclut les mouvements d'ordre). Ce montant se répartit en 640,93 M€ pour la section d'investissement, soit 36,90 %, et 1 096,13 M€ pour la section de fonctionnement, soit 63,10 %.

Hors mobilisation d'emprunt et gestion active de la dette, et hors opérations financières et résultat 2015 affecté, elles ont atteint 1 240,87 M€ avec un taux d'exécution au regard des prévisions budgétaires de 101,18 %. Une répartition, par nature, des recettes budgétées et titrées en 2016 vous est proposée en annexe 4.

En section de fonctionnement, les recettes globales de 2016 ont légèrement progressé de 2,32 % par rapport à l'exercice 2015, soit une hausse contenue de 24,81 M€, résultant essentiellement de l'augmentation des recettes de politique régionale (+ 23,4 M€).

Les recettes d'investissement ont, pour leur part, reculé de plus de 15 % en 2016, du fait de la baisse significative du recours à l'emprunt de - 95,03 M€ par rapport à l'exercice précédent.

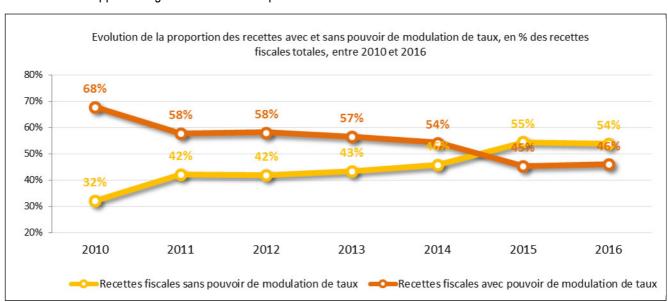
Le graphique ci-dessous détaille les différents volumes des recettes réelles de fonctionnement de l'exercice 2016 :



#### 1. Les ressources fiscales augmentent faiblement

L'examen de la structure des recettes fiscales entre 2010 et 2016 témoigne du changement de fonds prégnant relevé sur les ressources octroyées à la Région et illustre l'ampleur de la perte d'autonomie fiscale que les réformes successives ont engendré.

La part des ressources fiscales sur lesquelles la Région ne dispose d'aucun pouvoir de modulation de taux a ainsi fortement progressé sur la période ; un changement structurel impacté dès 2011 par le transfert des parts régionales des taxes foncières aux blocs communal et département, et accentué en 2015, par la mise en œuvre de la réforme de financement de l'apprentissage et de la formation professionnelle.



La Région ne dispose donc plus de réelles marges de manœuvre pour optimiser ces recettes de compensation, la laissant en prise avec des produits aux évolutions volatiles. La contribution sur la valeur ajoutée des entreprises, principale recette de substitution, l'illustre parfaitement : son produit a connu, sur les derniers exercices, une trajectoire discontinue témoignant de sa forte imprévisibilité.

Pour 2016, les ressources fiscales se sont élevées à 807,26 M€ dont 40,44 M€ en investissement, en faible augmentation de 2,87 % par rapport à l'exercice 2015 soit une hausse de 22,51 M€. Elles comprennent les recettes fiscales indirectes ainsi que les recettes de compensation issues de la réforme fiscale de 2010, réforme qui avait alors rompu tout lien fiscal direct avec les ménages et neutralisé tout pouvoir de modulation sur la fiscalité détenue sur les entreprises.

## Les contributions indirectes

Les encaissements des taxes indirectes régionales ont atteint un volume de 549,51 M€. Ces recettes ont évolué de 3,85 % par rapport à l'exercice 2015. Aux recettes classiques de taxe sur les immatriculations des véhicules (dite cartes grises) et de taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE), sont venues effectivement abonder en 2014 le panier de ressources de la Région, les nouvelles recettes issues de la réforme de la dotation régionale de la formation professionnelle et de l'apprentissage (DDRFPA), puis à partir de 2015, une part de taxe d'apprentissage. Au total pour 2016, 184,38 M€ de recettes de fiscalité indirecte ont été attribuées au titre de cette réforme de la DDRFPA, dont 100 M€ de taxe d'apprentissage.

Les encaissements afférents aux cartes grises ont atteint un volume global de 129,24 M€, enregistrant une progression de près de 3 % entre 2015 et 2016.

Les recettes de TICPE représentent quant à elles près de 18 % des recettes de fonctionnement de la collectivité pour un montant de 195,45 M€.

Parallèlement, la part de la TICPE dite Grenelle a généré une recette globale de 40,44 M€, pour un volume en augmentation de 0,703 M€ par rapport à 2015, soit + 1,77 %. Cette fraction spécifiquement dédiée au financement d'équipements et d'infrastructures de transports durables, est inscrite depuis 2011, en section d'investissement.

## La fiscalité directe issue de la réforme fiscale

Les recettes issues de la réforme fiscale perçues au cours de l'exercice se sont élevées à 257,75 M€. Ce produit a évolué de 2,16 M€ par rapport à l'exercice précédent (+ 3 %), avec essentiellement une augmentation de 1,89 M€ sous l'effet dynamique de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

Les ressources fiscales directes, revenant dorénavant à la Région, comprennent les éléments suivants :

- 207,95 M€ de contribution à la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) ;
- 33,91 M€ d'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) ferroviaires et de télécommunications;
- 15,89 M€ de fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR);

## 2. Les concours financiers de l'Etat diminuent fortement

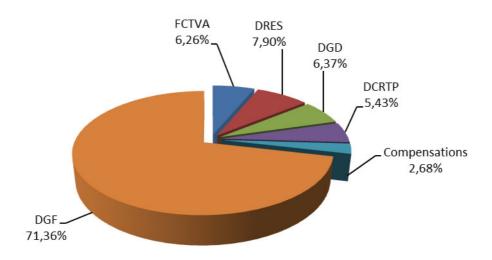
La structure des recettes est en proie à un recul drastique des concours financiers de l'Etat. Au cours de l'exercice, la Région a encaissé 251,09 M€ de concours financiers de l'Etat pour la section de fonctionnement et 41,43 M€ pour la section d'investissement soit au total 292,52 M€.

En fonctionnement, les dotations de l'Etat comprennent principalement la dotation globale de fonctionnement (DGF) qui s'est élevée en 2016 à 208,75 M€, soit une baisse de près de 10 % et un manque à gagner de 22,80 M€, marqueur fort de la politique de désengagement impulsé par l'Etat sur les concours octroyés aux collectivités. Cette recette représente à elle seule plus de 71 % des concours financiers de l'Etat et 19 % du total des recettes de fonctionnement de la collectivité. Pour l'exercice 2015, cette dotation atteignait une part de 22 % de ce même total.

La dotation générale de décentralisation (DGD) s'élève pour sa part à 18,64 M€, avec une légère augmentation de 2 %. La dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) a généré une recette de 15,87 M€, soit un montant strictement identique à celui constaté en 2015, et les diverses compensations se sont établies à hauteur de 7,828 contre 8,17 M€ pour l'exercice précédent.

Parallèlement, en section d'investissement, la dotation régionale d'équipement scolaire (DRES), dont le montant ne connaît pas d'évolution depuis l'exercice 2008, plafonne à 23,12 M€ et le FCTVA dont le calcul prend assise sur les dépenses d'investissement mandatées sur l'exercice précédent) a permis de générer une recette de 18,31 M€.

Le graphique ci-dessous retrace les volumes des dotations et compensations de l'exercice :



### 3. Les recettes de politiques régionales (annexe 5) augmentent en fonctionnement

En 2016, les recettes relatives aux politiques régionales se sont élevées à 141,06 M€. Par rapport à 2015, leur volume a connu une faible baisse en section d'investissement de - 1,02 M€ représentant un taux de - 1,53 % mais a augmenté de 45,15 % en fonctionnement à raison d'une majoration de 23,40 M€.

Toutefois, les recettes de politiques régionales ne représentent que 8,12 % du total des recettes réelles de la Région. Leur répartition par section est de 75,23 M€ pour le fonctionnement et de 65,83 M€ pour l'investissement.

En fonctionnement, elles sont principalement constituées :

- des participations de l'Etat, de l'AGEFIPH et de Pôle emploi pour ce qui a trait à la formation professionnelle continue et aux formations sanitaires et sociales (27,52 M€) avec en particulier la participation de l'Etat au programme 500 000 formations à hauteur de 16,86 M€;
- des fonds structurels européens, principalement du Fonds social européen (FSE), pour 11,63 M€;
- du Fonds académique de rémunération des personnels d'internat (dit FARPI) pour 10,17 M€;
- de diverses recettes afférentes aux transports collectifs et ferroviaires bilan TER, maintenance de la ligne Nantes Châteaubriant, compensation TAN-TER,... pour plus de 8 M€ ;
- des divers loyers et redevances perçus sur les bâtiments régionaux pour 5,21 M€;
- des encaissements d'intérêts adossés sur aux prêts régionaux (1,17 M€).

En investissement, des recettes conséquentes ont été générées de subventions reçues de partenaires pour leur contribution à des opérations immobilières portées par la Région, telles que le Technocampus Océan, la zone de solidarité de La Faute-sur-Mer ou encore le lycée Nelson Mandela de Nantes, pour un total de 15,85 M€.

36,32 M€ ont par ailleurs été enregistrés au titre de fonds structurels européens, dont 21 M€ perçus dans le cadre de la période de programmation 2007-2013 au titre du FEDER pour les axes Innovation, Transports et Villes attractives, et 15,32 M€ sur celle afférente à 2014-2020, dont 10 M€ sur le seul FEADER.

Par ailleurs, 8,83 M€ de remboursements de prêts ont été recouvrés au cours de l'exercice. Ce montant comprend les remboursements de capital des prêts accordés par la Région dans le cadre de sa politique d'aide au financement des entreprises, le remboursement de l'avance faite au Conseil départemental de Vendée pour la ligne ferroviaire Nantes/Saint-Gilles/Pornic et également une recette de 2,42 M€ générée à partir de l'amortissement de capital sur des prêts octroyés dans le cadre du fonds d'investissement des Pays de la Loire.

L'ensemble des recettes liées aux politiques régionales est détaillé en annexe 5.

### IV. La dette et la trésorerie

## 1. Un ralentissement de la dette, en rupture avec les pratiques financières de l'ancienne majorité régionale.

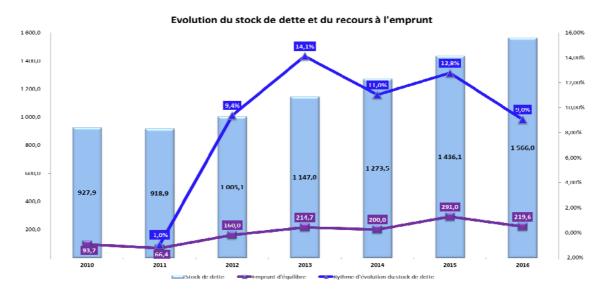
L'exercice 2016 a été marqué par 2 phénomènes conjoints :

# • Une baisse substantielle du recours à l'emprunt

L'emprunt d'équilibre 2016 atteint 219,6 M€ soit une baisse de - 24,5% par rapport à l'exercice 2015. Cet exercice 2016 marque ainsi un coup d'arrêt dans l'évolution du recours à l'emprunt qui, sur la période 2010-2015, a connu un taux de croissance annuel moyen de 20,8%.

#### • Un ralentissement de la dette

Le stock de dette régionale a évolué, au cours de l'année 2016, de 9,0%. Cet exercice s'inscrit en rupture avec les exercices précédents qui ont connu des pics de dette importants (+ 14,1% en 2013, + 11,0% en 2014 et + 12,8% en 2015), témoignant ainsi d'une décélération du rythme d'évolution de la dette régionale.



Les différents mouvements, comptabilisés en investissement (chapitre 923), sont synthétisés dans le tableau ci-après :

Encours au 3	31 décembre	2015
--------------	-------------	------

1 436 076 810

	Dépenses	Recettes
Opérations courantes		
Amortissement du capital	89 659 500	
- dont cpte 163 (obligataire)	250 000	
- dont cpte 1641 (classique)	89 409 500	
- dont remboursement de revolving	(cpte 16441)	
Emprunt globalisé de l'exercice		225 000 000
- dont cpte 163 (obligataire)		75 000 000
- dont cpte 1641 (classique)		150 000 000
- dont cpte 16441 (revolving)		
Gestion active*		
Opérations comptables sur revolving	19 138 095	13 738 095
- dont cpte 16441	-	727 966
- dont cpte 16449	19 138 095	13 010 129
Emprunt d'équilibre au 31 décembre 201	16	219 600 000
Encours au 31 décembre 2016		1 566 017 310

<sup>\*</sup>non intégrée au calcul de l'annuité

En fonctionnement (chapitre 943), les intérêts et autres frais financiers se sont élevés à 28 ,7 M€ (hors commissions bancaires et obligataires qui se sont élevées à 425 K€) soit une baisse de 10,2% par rapport à l'exercice précédent due au contexte financier 2016 inédit qu'il conviendra de développer dans la suite de ce rapport.

Parallèlement, ce sont 903 K€ de produits financiers qui ont été perçus, au titre des opérations de couverture de taux et des intérêts négatifs perçus sur les billets de trésorerie.

	Dépenses	Recettes	Solde
Intérêts (cpte 66111)	26 575 267		26 575 267
Autres charges et produits financiers	2 141 365	903 542	1 237 823
dont intérêts sur billets de trésorerie (cpte 6615)	-	481 413	- 481 413
dont intérêts sur emprunts revolving et lignes de tresorerie (cpte 6618)	340 364		340 364
dont opérations de marché (cpte 668 / 7688)	1 801 001	422 130	1 378 872
dont autres frais* (compte 6618)	-		-
Intérêts courus et non échus (cpte 66112)	- 23 555		- 23 555
2015	- 8 033 743		- 8 033 743
2016	8 010 188		8 010 188
TOTAL	28 693 077	903 542	27 789 535

Le rattachement des intérêts courus non échus (ICNE) se traduit par une baisse globale de 23 K€ des charges financières. Ce montant correspond à la différence entre les intérêts rattachés à l'exercice 2015 (8,033 M€) et les intérêts courus en 2016 mais réglés à une échéance intervenant en 2017 et qui doivent de ce fait être intégrés au calcul du résultat 2016, soit 8,010 M€.

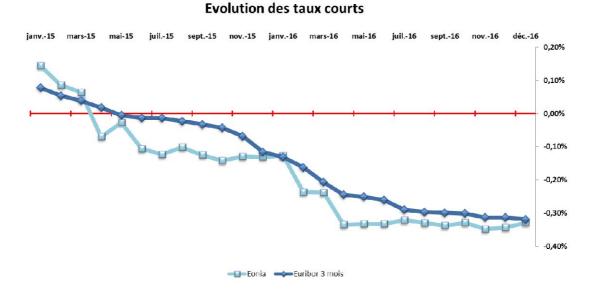
Compte tenu de ces différents éléments, l'annuité de dette, qui comprend le remboursement du capital, les intérêts d'emprunt, les ICNE et le solde des opérations de marché (hors gestion active en investissement), s'est élevée à 117,9 M€.

En agrégeant l'ensemble des frais divers entourant la gestion de la dette et de la trésorerie (incluant notamment les commissions relatives aux différents produits de trésorerie, et celles découlant des opérations d'emprunt obligataire) la charge de la dette s'établit en 2016 à 118,8 M€.

## 2. Un contexte financier inédit propice à la baisse du coût de la dette régionale

En 2016, les taux d'intérêts européens n'ont cessé de poursuivre leur baisse, pour atteindre des niveaux historiques, sous l'impulsion de la Banque centrale européenne (BCE) qui a accentué sa politique d'expansion monétaire. Ainsi, en début d'année 2016, la BCE a procédé à une nouvelle baisse de ses taux directeurs tandis qu'elle décidait, en parallèle, d'accroître son programme de rachat de dette.

Dans ce contexte, les taux courts ont continué en territoires négatifs, tandis que les taux longs ont poursuivi leur chute pour atteindre un plancher dans le courant du mois d'octobre 2016 (le taux souverain français atteignait alors 0,12%).



Le contexte économique et financier 2016 a, par ailleurs, été marqué par des évènements inattendus et inédits, le Brexit et l'élection de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis, qui ont bouleversé le marché de la dette. Les marchés financiers qui n'avaient pas anticipé ces évènements ont violemment réagi à leur annonce, engendrant d'importants épisodes de volatilité sur le marché des taux comme le démontre le graphique ci-dessous qui dresse une rétrospective du taux de swap 10 ans (index de référence sur le marché de la dette).

#### Evolution du taux de swap 10 ans

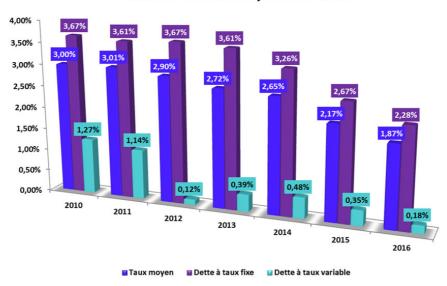


Le Brexit a précipité la chute des taux, dans un environnement déjà historiquement baissier. Face à l'aversion aux risques, les marchés des actions, des devises et des matières premières ont été délaissés au profit du marché des obligations (emprunts émis par les Etat et collectivités locales) alors perçu comme valeur refuge.

S'agissant de l'élection de Donald Trump, les marchés financiers ont réagi en deux temps. Face aux incertitudes et à l'effet de surprise provoqué par son élection, les marchés ont, dans un premier temps, réagi négativement, engendrant une fuite vers la qualité des actifs peu risqués, provoquant une baisse des taux. Toutefois, dans un second temps, le marché des taux a réagi à la hausse, stimulé, d'une part, par l'annonce du Président Trump, d'un plan d'investissement de 1 000 milliards de dollars, et, d'autre part, par la décision de la Banque centrale américaine (la FED), de procéder à une remontée de ses taux directeurs dans un contexte d'amélioration continue des indicateurs économiques et financiers américains.

Ce contexte inédit a favorisé une baisse du coût de la dette régionale (ou taux moyen de la dette) qui s'établit au 31 décembre 2016 à 1,87% contre 2,17% l'année précédente.

## Evolution du taux moyen de la dette



La baisse du coût de la dette s'explique par 2 facteurs principaux :

- le contexte financier présenté en amont a favorisé une baisse du coût de la dette à taux variable (environ 25% du stock de dette) passant de 0,35% à 0,18%. Par ailleurs, ce contexte a favorisé la conclusion d'opérations performantes sur l'exercice 2016. En effet, les nouveaux emprunts réalisés par la Région, en 2016 (hors consolidation de l'enveloppe Caisse des dépôts) ont été souscrits à un taux moyen de 0,76% (contre un taux de 0,77% pour la moyenne des Régions).
- la sortie du stock de dette de l'emprunt obligataire de 80 M€ réalisé en 2009 auprès des particuliers. Il s'agissait d'un emprunt conclu à un taux fixe de 4% qui générait chaque année 3,2 M€ de frais financiers

La durée de vie moyenne de la dette régionale qui constitue un autre indicateur destiné à apprécier la charge de la dette (plus la durée de vie moyenne est longue plus la charge de la dette est importante) se limite à 8 années, là où la moyenne des régions se situe à 8,5 années.

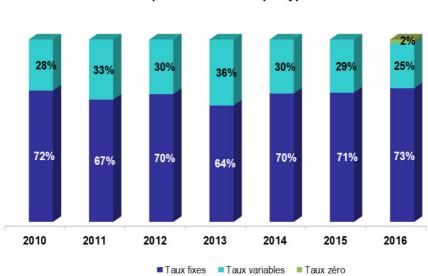
## 3. Un contexte financier inédit propice à la sécurisation de la dette régionale

Alors que plus de 70% du stock de dette régional était composé d'emprunt à taux fixe, l'exercice 2016 a été marqué par une accentuation du recours à ce type d'emprunt. Deux raisons principales, liées au contexte financier ont justifié ce choix :

- la baisse historique des taux a permis d'intégrer, dans le stock de dette régionale, des taux fixes très performants compris entre 0,60% pour les emprunts les plus courts et 1,13% pour les emprunts les plus longs tout en minimisant le risque d'opportunité auquel est exposée la Région lorsque celle-ci fixe sa dette (le risque d'opportunité s'analyse comme l'incapacité d'un emprunteur à profiter d'un environnement de taux baissier du fait du caractère figé de sa dette. Celui-ci perd alors l'opportunité d'en optimiser le coût).
- dans un contexte de taux négatifs, s'agissant des emprunts variables, la pratique bancaire a évolué en 2016.
   Les emprunts à taux variable sont, depuis 2016, assortis d'une clause plancher qui limite l'index à zéro (ex : avec un Euribor actuel à -0, 30%, un prêt variable adossé à Euribor + une marge bancaire de 0,80%

coutera à l'emprunteur 0,80% au lieu de 0,50%, si la banque appliquait la valeur réelle de l'index). Pour contourner cette pratique et bénéficier pleinement des taux négatifs, il convenait de privilégier les taux fixes.

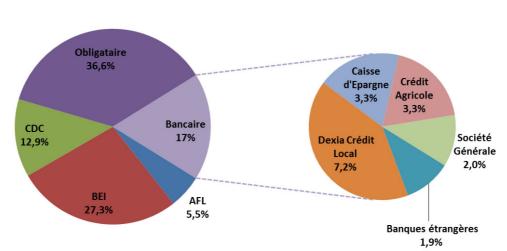
En outre, l'exercice 2016 a été marqué par la conclusion inédite d'un emprunt de 30 M€ à taux zéro, proposé par la Caisse des dépôts et consignations (CDC). En effet, dans le cadre des nouvelles mesures gouvernementales de soutien à la transition écologique et énergétique (TEE), la CDC a proposé une offre de prêt pour la rénovation des bâtiments publics. Cette nouvelle enveloppe nationale de 1,5 Md€ était proposée à taux zéro. Comme il conviendra de le développer ultérieurement, la Région des Pays de la Loire a profité du réaménagement d'une enveloppe de financement peu performante souscrite en 2014 avec la CDC, pour négocier auprès d'elle un prêt à taux zéro, mobilisable en 2016 et 2017 pour un montant total de 65 M€. Il s'agit là du volume de prêt à taux zéro le plus important capté par une collectivité locale.



## Répartition de la dette par type de taux

# 4. La poursuite de la stratégie de diversification de la dette régionale

Depuis 2008, la Région des Pays de la Loire s'est engagée dans une démarche de diversification de sa dette afin de réduire sa dépendance à l'égard du secteur bancaire et ainsi sécuriser son accès à la liquidité. Au 31 décembre 2016, l'encours de dette témoigne des choix régionaux en faveur de la diversification, comme le démontre le diagramme cidessous.



# Répartition de la dette par prêteur au 31/12/2016

#### • Le recours aux emprunts obligataires désintermédiés

La Région des Pays de la Loire a profité de la baisse des taux provoquée par le Brexit pour émettre sur les marchés financiers, au cours du mois d'août 2016. Elle a profité de cette fenêtre de tir favorable pour lever 4 emprunts obligataires à des conditions très performantes au moment où l'OAT (taux d'emprunt de l'Etat français) était au plus bas.

La Région des Pays de la Loire a ainsi réalisé 4 émissions obligataires :

- 20 M€ sur 18 ans au taux fixe de 1,134 %
- 10 M€ sur 10 ans au taux fixe de 0,654 %
- 25 M€ sur 17 ans au taux fixe de 0,973 %
- 20 M€ sur 10 ans au taux fixe de 0,600 %

En 2016, 33,3% du besoin de financement a été couvert grâce au recours à l'emprunt obligataire.

## • La poursuite du partenariat régional avec les banques institutionnelles

Les prêteurs institutionnels tels que la Banque européenne d'investissement (BEI) ou la CDC proposent aux collectivités territoriales des prêts pluriannuels spécifiquement destinés à financer des projets d'investissements ciblés, répondant à des objectifs de développement durable, et dont les taux sont généralement bonifiés (c'est-à-dire meilleurs que les conditions « classiques » de marché).

Outre le recours à la BEI qui a permis de couvrir 35,6% du besoin de financement 2016, cette année a été marquée par le renouvellement du partenariat de la Région avec la CDC.

En 2011 et 2014, la Région des Pays de la Loire a souscrit auprès de la CDC deux enveloppes de financement, mobilisables sur 5 années, dont les caractéristiques sont présentées ci-dessous :

Date	Montant initial	Emprunt mobilisé	Projets financés	Taux (en phase de consolidation )	
2011	144,875 M€	90,5 M€	Financement d'infrastructures de transport et d'opérations universitaires immobilières	Livret A + 1,00%	-
2014	125 M€	0	Construction - réhabilitation des lycées	Livret A + 0,75%	-

Le 25 novembre 2016, l'enveloppe de 2011 entrait dans sa phase de consolidation. Le tirage de 90,5 M€ indexé sur un Euribor 3 Mois + une marge de 0,60% (soit un taux fixe équivalent de 1,06%) devait être converti en emprunt long terme amortissable indexé sur Livret A + une marge de 1,00% (soit un taux fixe équivalent de 2,43%), des conditions de taux très dégradées par rapport aux conditions financières alors proposées par les banques ou sur les marchés de capitaux.

Afin de tendre vers des conditions de taux conformes aux conditions pratiquées sur le marché bancaire, la Région et la CDC ont travaillé à l'élaboration d'un montage financier constitué de 2 volets :

> consolidation du tirage de 90,5 M€ de l'enveloppe de 2011 à livret A + 0,75% (contre Livret A + 1,00% soit une économie de 2,4 M€).

- > substitution de l'enveloppe de 2014 par 2 prêts à des conditions plus performantes :
  - ✓ Souscription d'un prêt de 65 M€ à taux 0 mobilisable en 2016 (30M€) et 2017 (35M€)
  - ✓ Souscription d'un **prêt de 44 M€ au taux fixe indicatif de 1**% mobilisable en 2017 et 2018. Il s'agit d'un prêt en partenariat avec la BEI

Outre la baisse de la marge de 0,25% du Livret A, s'agissant du tirage de 90,5M€ et son inclusion dans une enveloppe globale composée de 2 volets performants, ce montage permet, par ailleurs, de se délier de l'enveloppe de 2011 et de 2014 en s'exonérant du paiement des commissions de dédit (soit une économie de 1,5 M€).

La baisse de la marge contre livret A de 0,25% conjuguée à l'exonération de pénalité de dédit représentait une économie pour la Région de 3,9 M€.

En agrégeant les 3 volets de cette enveloppe, le taux global de l'opération ressortait à 1,22% soit un niveau comparable aux conditions pratiquées par les établissements bancaires.

• Le recours à l'emprunt bancaire (via l'Agence France Locale).

A travers l'Agence France Locale (AFL), la Région des Pays de la Loire a levé 40 M€ d'emprunt soit 17,8% de son besoin de financement.

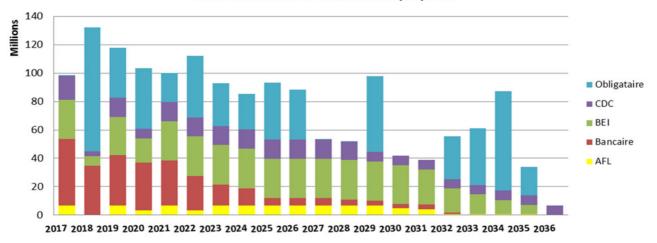
Les caractéristiques des emprunts souscrits par la Région en 2016 sont présentées ci-dessous :

Prêteur	Montant	Mode amortissement	Durée	Taux d'intérêt
Banque Européenne Investissement	50 000 000,00 €	linéaire, trimestriel, avec années blanches 2018 et 2020	15 ans	taux fixe à 0,813 %
Emprunt obligataire	20 000 000,00 €	in fine	18 ans	taux fixe à 1,134 %
Emprunt obligataire	10 000 000,00 €	in fine	10 ans	taux fixe à 0,654 %
Emprunt obligataire	25 000 000,00 €	in fine	17 ans	taux fixe à 0,973 %
Emprunt obligataire	20 000 000,00 €	in fine	10 ans	taux fixe à 0,6 %
Caisse des Dépôts	30 000 000,00 €	linéaire, annuel, avec années blanches 2018 et 2020	20 ans	Prêt à taux zéro
Agence France Locale	40 000 000,00 €	linéaire, trimestriel, avec années blanches 2018, 2020 et 2022	15 ans	taux fixe à 0,9 %
Banque Européenne Investissement	30 000 000,00 €	linéaire, trimestriel, avec années blanches 2018 et 2020	15 ans	taux fixe à 0,988 %

Outre la performance des conditions financières des opérations réalisées, ce tableau témoigne de la volonté de la Région de mettre en place un amortissement personnalisé de ses emprunts destiné à optimiser et lisser son profil d'extinction de dette.

En effet, la diversification du portefeuille d'emprunt sous l'effet du recours aux émissions obligataires conduit la Région à gérer l'imbrication des deux profils d'amortissement bancaire et obligataire comme le démontre le graphique ci-dessous :

#### Profil d'extinction de la dette au 31/12/2016



Alors que le profil d'amortissement de la dette était structurellement régulier et décroissant (la Région ayant toujours privilégié les modes d'amortissements linéaires dans le cadre de ses emprunts bancaires), le développement du recours au financement obligataire s'est accompagné d'une modification des modalités d'amortissement de la dette régionale.

Afin de lisser son profil d'extinction de la dette, la Région développe les outils suivants :

- Les emprunts obligataires sont divisés en plusieurs souches sur des maturités différentes
- Les nouveaux emprunts amortissables sont négociés avec possibilité d'amortissement à la carte ménageant des années blanches (enveloppes BEI, CDC et prêts AFL) en 2018 2020 et 2022.

### V. Les opérations d'ordre

#### 1. Les amortissements

Afin d'améliorer la connaissance de la situation du patrimoine régional, la M71 (nomenclature budgétaire et comptable applicable aux régions) pose le principe de constatation des amortissements des immobilisations par une opération d'ordre budgétaire. Ainsi pour l'exercice 2016, diverses écritures comptables pour un montant total de 286,42 M€ ont permis d'enregistrer les amortissements des immobilisations et de constater ainsi leur dépréciation.

Comme la nomenclature M71 le prévoit, et ainsi que l'assemblée régionale l'a décidé, il a été procédé à la neutralisation de la charge d'amortissements des subventions d'équipements versées pour un montant total de 241,82 M€.

## 2. <u>Les cessions d'immobilisations</u>

Au fil de l'exercice, la Région a procédé à la vente de biens inscrits à l'inventaire, véhicules et matériels informatiques et de téléphonie. Les écritures d'ordre passées ont ainsi permis de solder les comptes d'actif d'immobilisation correspondants à hauteur de la valeur comptable nette des biens cédés et de comptabiliser 30 399 € de plus-values et 7 377 € de moins-values.

# 3. <u>Les avances sur commandes d'immobilisations</u>

Lorsque les travaux correspondants donnent lieu, sur remise de pièces, à justification, les avances versées sur commandes d'immobilisations sont portées par mouvements d'ordre à un compte d'immobilisations corporelles. Ainsi, les avances justifiées au cours de l'exercice 2016 ont donné lieu à des écritures d'ordre pour un montant total de 25,10 M€.

Les travaux concernant des biens, propriétés régionales, ont été basculés aux comptes 23 (immobilisations en cours) ou 21 (immobilisations corporelles) à hauteur de 7,44 M€. Pour les bâtiments dans lesquels la Région exerce une activité assujettie à la TVA, les mandats d'ordre de bascule sont comptabilisés hors taxes.

Par ailleurs, les travaux au titre desquels la Région a reçu délégation de maîtrise d'ouvrage, ont été basculés sur un compte de tiers au compte 458 suivi de ses terminaisons (opérations sous mandat) pour un montant total de 17,66 M€.

# 4. <u>Les reprises de subventions d'investissement reçues</u>

La dotation régionale d'équipement scolaire (DRES) a fait l'objet, comme le prévoit la nomenclature budgétaire et comptable M71, d'une reprise à la section de fonctionnement à hauteur de la dotation aux amortissements inscrite au titre des bâtiments et des équipements scolaires, pour un montant de 22 M€.

Les subventions d'équipement reçues ont par ailleurs fait l'objet de reprises à la section de fonctionnement pour un total de 14,17 M€, correspondant au montant des subventions rapporté à la durée de l'amortissement du bien.

## VI. La situation patrimoniale

Le bilan représente la situation patrimoniale de la collectivité au 31 décembre 2016, établi à partir du compte de gestion du Payeur régional. Il distingue l'actif - ce que la Région possède - et le passif - les moyens dont elle dispose.

Depuis le 1er janvier 2005, l'instruction budgétaire et comptable M71 contraint les Régions à tenir une comptabilité dite patrimoniale. La réglementation a également rendu obligatoire l'amortissement de certains biens immobilisés, consistant en la constatation comptable de leur dépréciation irréversible du fait de leur usure, du temps, ou de leur obsolescence. Ainsi, les biens inscrits à l'actif sont présentés au bilan pour leur valeur nette comptable (correspondant à leur valeur brute, minorée du montant des amortissements pratiqués).

Au 31 décembre 2016, le bilan simplifié de la situation patrimoniale de la Région se présente ainsi :

BILA	N SIMPLIF	IE DE LA REGIO	ON DES PA	YS DE LA L	OIRE AU 31 DECEMBRE 2016			
ACTIF					PASSIF			
En millions d'euros	2016  Brut Amortissement Net			2015 Net	En millions d'euros	2016	2015	
	brut	s et provisions	Net	net				
ACTIF IMMOBILISÉ					FONDS PROPRES			
Immobilisations incorporelles					Fonds internes Dotations	10	20	
Subventions d'équipement versées	3 289	931	2 358	-	Réserves	3 899	3 645	
Autres immobilisations incorporelles	26	19	7		Neutralisations des amortissements	-1 492	-1 250	
Sous total	3 3 1 5	950	2 365	2 221	Report à nouveau	31	27	
Immobilisations corporelles					Résultat de l'exercice	275	257	
Terrains	11		11	11	Subventions transférables	181	177	
Constructions	1 528	31	1 497	1 400	Différence sur réalisations d'immo.	-5	-5	
Immobilisations corporelles en cours	988	0	988	1 017	Autres fonds propres - Fonds globalisés	608	544	
Autres immobilisations corporelles	254	173	81	80	Subventions non transférables	148	127	
Sous total	2 781	204	2 577	2 508	Total fonds propres	3 655	3 542	
Immobilisations financières					PROVISIONS			
Participations et créances rattachée	48		48	29	Provisions pour risques			
Avances et prêts	45		45	41	Provisions pour charges			
Autres créances	15		15	23	Total provisions			
Sous total	108		108	93	DETTES			
Total actifimmobilisé	6 204	1 154	5 050	4 822	Dettes financières à long terme			
					Emprunts obligataires	574	505	
					Emprunts établissements de crédits	992	940	
ACTIF CIRCULANT					Dettes financières diverses (Préfin. UE)	11	7	
					Intérêts courursnon échus	8		
Créances					Sous total	1 585	1 452	
Redevables et comptes rattachés	8	7	1	-4	Dettes à court terme			
Créances irrécouvrables	12	0	12	16	Crédits et lignes de trésorerie	38	36	
Créances sur l'Etat et les collectivités	60	0	60		Fournisseurs	2	2	
Opérations pour le compte de tiers	243	0	243		Dettes envers l'Etat et les collectivités	8	1	
Autres créances	10	0	10		Fonds spécifiques	1	1	
Disponibilités : compte au trésor	19	0	19		Opérations pour le compte de tiers	101	91	
Total actif circulant	352	7	345		Autres dettes	7	5	
.ota. acc en carame	332	,		550	Fournisseurs d'immobilisations	0	0	
					Sous total	157	136	
					Total dettes	1742	1588	
COMPTES DE REGULARISATION	2	0	2	1	COMPTES DE REGULARISATION	1,72	1 300	
COMIT ILS DE REGOLARISATION				1	COM IES DE REGOLARISATION			
TOTAL ACTIF	6 558	1 161	5 397	5 131	TOTAL PASSIF	5 397	5 131	

L'actif total s'élève à 5 397 M€, soit une augmentation de 5 % (à raison de + 266 M€) par rapport à 2015.

L'actif immobilisé représente 94 % de l'actif total et comprend :

- Les immobilisations incorporelles, établies à fin 2016 à un montant net de 2 365 M€, représentant à ellesseules près de 44 % de l'actif et recensant principalement les subventions et participations d'investissement consenties aux organismes publics et privés (2 358 M€). Elles ont progressé de 6,48 % par rapport à 2014, contre près de 10 % d'augmentation entre 2014 et 2015.
- Les immobilisations corporelles, regroupant les biens immobilisés, propriétés de la Région (lycées, bâtiments administratifs, terrains, matériels...), qui ont progressé de 69 M€ en 2016 (soit une variation de + 2,75 % par rapport à 2015).
- Les immobilisations financières, composées pour l'essentiel de titres de participations, prêts et avances, dépôts et cautionnement, sont globalement en hausse de 15 M€ (+ 16 %) par rapport à 2015.
- L'actif circulant recense, enfin, les créances et disponibilités détenues par la collectivité. En hausse de 12 % par rapport à 2015, elles se composent principalement des charges constatées d'avance, des actifs correspondant à des achats de biens ou des prestations de services dont la fourniture interviendra

ultérieurement, des opérations d'investissement réalisées pour le compte de tiers et des montants ou avoirs détenus en caisse ou en banque.

Le passif retrace, pour sa part, les ressources dont dispose la Région pour financer ses investissements, en distinguant les capitaux permanents du passif circulant. Son examen reflète la structure de financement de la collectivité et permet de mesurer, entre autres, son niveau d'endettement.

Les capitaux permanents ont ainsi atteint 5 240 M€ (97% du passif total); un montant en augmentation de 246 M€ par rapport à 2015, à raison d'une évolution de + 4,93 % :

- Les fonds propres (ou ressources définitives) se sont élevés au 31 décembre 2016 à 3 655 M€, soit une progression de 3,19 % entre 2015 et 2016. Ils représentent 69,75 % des capitaux permanents, attestant d'un autofinancement des investissements régionaux toujours conséquent.
- Les dettes à long terme, constituées des emprunts souscrits auprès des établissements bancaires et des emprunts obligataires ont atteint un montant total de 1 585 M€ représentant ainsi 29,37 % du passif régional, contre 1 452 M€ en 2015.
- Le passif circulant, comprenant les dettes à court terme générées par l'activité courante de la collectivité, représente quant à lui, 157 M€ à fin 2016, soit 2,91 % du montant inscrit au passif.

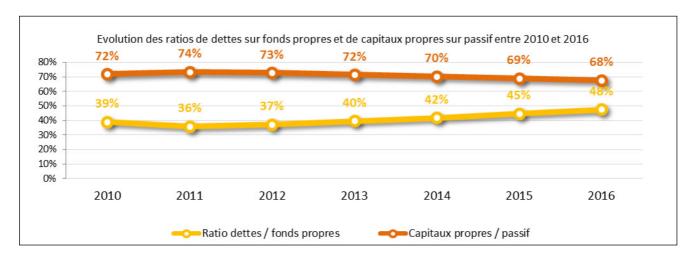
Une analyse plus globale des bilans établis depuis 2010 fait apparaître, à l'actif, un stock immobilisé en progression de 7% en moyenne annuelle au cours de la période, reflétant ainsi les effets d'une politique soutenue menée en investissement. Un effort certes maintenu à un niveau significatif en 2016 mais plus contenu (variation ramenée à 5% entre 2015 et 2016), s'inscrivant résolument dans une trajectoire financière plus soutenable.

Actif	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Δ 2015/2016	Δ 2010/2016
Actif immobilisé	3 435,081	3 664,664	3 902,914	4 213,465	4 512,672	4 821,962	5 050,329	5%	79
Actif circulant	196,413	214,106	246,377	268,454	289,324	307,818	344,918	12%	109
Besoin en fonds de roulement	92,066	92,263	81,200	117,839	129,571	159,802	168,191	5%	119
Trésorerie	14,010	17,558	47,136	27,741	23,535	11,007	19,308	75%	59
Comptes de régularisation	8,467	10,898	8,025	7,780	6,400	1,145	1,661	45%	-249
Total actif	3 639,961	3 889,669	4 157,316	4 489,699	4 808,396	5 130.925	5 396,907	5%	79

Au passif, en dépit de la prédominance des capitaux propres sur les dettes financières à court et long terme, la tendance à l'œuvre depuis 2011 confirme une dégradation progressive du ratio amorcée sous l'ancienne mandature, faisant ainsi écho à l'érosion observée sur les soldes d'épargne de la Région.

Passif	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Δ 2015/2016	Δ 2010/2016
Fonds propres	2 616,567	2 861,060	3 029,162	3 214,301	3 387,932	3 542,670	3 654,756	3%	6%
Dettes à long terme	932,642	923,370	1 010,111	1 152,510	1 284,214	1 451,244	1 584,728	9%	9%
Fonds de roulement net global	114,128	119,766	136,359	153,346	159,473	171,953	189,155	10%	9%
Dettes à court terme	90,337	104,286	118,041	122,873	136,218	137,009	157,419	15%	10%
Comptes de régularisation	0,415	0,953	0,001	0,014	0,032	0,002	0,005	199%	-53%
Total passif	3 639,961	3 889,669	4 157,316	4 489,699	4 808,396	5 130.925	5 396.907	5%	7%

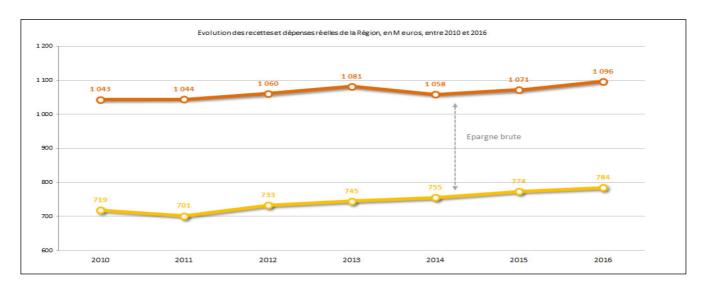
A contrario, les dettes financières contractées par la collectivité progressent sensiblement, comme l'illustre le ratio dettes sur fonds propres avoisinant fin 2016 les 50%, alors que le rapport se limitait à 36% en 2011. Une emprise de la dette qui tend donc peu à peu à s'affirmer dans la structure de financement de la Région.



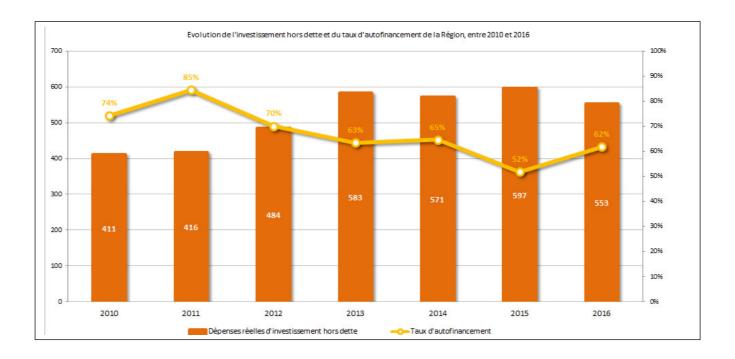
En dépit de ce constat, la Région a su dégager un fonds de roulement net global en constante progression depuis 2010 (9% en variation moyenne annuelle) ; une hausse que le bilan 2016 tend de surcroît à amplifier (évolution de 10% entre 2015 et 2016, pour un fonds de roulement majoré de 17 M euros), témoignant ainsi d'une reconsolidation des fondamentaux comptables de la collectivité. Le fonds de roulement a, pour sa part, atteint 190 M€ et le besoin en fonds de roulement, un montant de 155 M€.

## La détermination et l'affectation du résultat

Les efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement conjugués à un dynamisme sur les recettes, ont ainsi permis d'infléchir significativement en 2016 la tendance à la dégradation du solde d'épargne brute, celle-ci affichant une hausse de 17 M€, soit +7% par rapport à 2015, passant de 266 M€ à 283 M€ (+7%).



Complété par une stratégie d'investissement compatible avec la trajectoire financière, les résultats ainsi obtenus ont permis d'accroître de 10 points le taux d'autofinancement passant à 62%, contre 52% en 2015 et de réduire d'autant le besoin de recours à l'emprunt.



# 1. <u>Le résultat de la section de fonctionnement s'élève à 306 M€</u>

Mouvements d'ordre inclus, les recettes de la section de fonctionnement ont atteint 1 374 131 788,53 € et les dépenses de fonctionnement 1 099 362 101,77 €. Le résultat de la section de fonctionnement au titre des mouvements de l'exercice s'élève donc à 274 769 686,76 €, pour 283 246 403,29 € d'épargne brute (ce solde ne prenant pas en compte les mouvements d'ordre). Après intégration de l'excédent de fonctionnement 2015 de 31 190 115,77 €, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 à affecter par l'assemblée régionale s'élève à 305 959 802,53 €.

### 2. Le solde d'exécution de la section d'investissement génère un besoin de financement de 266,6 M€

Mouvements d'ordre inclus, les recettes de la section d'investissement s'élèvent à 965 041 370,38 € et les dépenses d'investissement à 977 873 089,83 €. Le solde d'exécution d'investissement au titre des mouvements de l'exercice s'élève donc à -12 831 719,45 €, ce qui après intégration du déficit d'investissement reporté 2015 de - 253 741 675,40 € fait ressortir un besoin de financement de - 266 573 394,85 €.

## 3. <u>Le résultat de 39,4 M€ est affecté à la section de fonctionnement</u>

Selon les règles de l'instruction budgétaire et comptable M71, l'excédent de la section de fonctionnement de 305 959 802,53 € doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de 266 573 394,85 € dégagé par la section d'investissement. Quant au solde, dont le montant s'élève à 39 386 407,68 €, il vous est proposé de l'affecter à la section de fonctionnement. Il participera à l'autofinancement des dépenses d'investissement de l'année 2017.

Telles sont les informations qui ressortent des comptes de la Région pour 2016.

Le compte administratif 2016 est conforme au compte de gestion présenté par le Payeur régional.

Ce dossier sera présenté en Commission Finances, ressources humaines, affaires générales, coopération interrégionale, affaires européennes et coopération internationale du 19 juin 2017.

### Je vous demande de bien vouloir :

- prendre acte du bilan de la gestion des engagements pluriannuels figurant en annexe,
- approuver le compte administratif 2016 et ses annexes dont les résultats s'établissent comme suit :
  - résultat (section de fonctionnement)

305 959 802,53 €

solde d'exécution (section d'investissement)

- 266 573 394,85 €

- affecter le résultat de fonctionnement (305 959 802,53 €) à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement pour 266 573 394,85 €, et le solde de 39 386 407,68 € en report à la section de fonctionnement.

Le Président du Conseil régional

signé Bruno RETAILLEAU